Burundi : le Français condamné pour viol rapatrié pour raison de santé

@rib News, 18/10/2011 â€“ Source AFPUn FranÃ§ais de 58 ans condamnÃ© pour viol Ã 25 ans de prison au Burundi, et hospitalisÃ© depuis fin septembre, a Ã©tÃ© rapatriÃ© pour raisons de santÃ©, a-t-on appris mardi auprÃ¨s de son comitÃ© de soutien et de la Cour suprÃªme burundaise.Â«Â C'est le procureur gÃ©nÃ©ral de la RÃ©publique qui a dÃ©cidÃ© d'accorder la libertÃ© provisoire Ã Patrice Faye avec autorisation de sortir du territoire pour aller se faire soignerÂ Â», a affirmÃ© le porte-parole de la Cour suprÃªme, Elie Ntungwanayo.
Â«Â Patrice Faye a finalement (...) bÃ©nÃ©ficiÃ© d'un rapatriement sanitaireÂ Â», et est parti Â«Â cette nuitÂ Â», a prÃ©cisÃ© membre de son comitÃ© de soutien sous couvert d'anonymat. Il Ã©tait attendu en France dans la soirÃ©e de mardi.Le FranÃ§ais, qui a toujours clamÃ© son innocence, avait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© le 5 avril aprÃ¨s des accusations de viol portÃ©es par c jeunes filles, dont des mineures frÃ©quentant une Ã©cole qu'il a crÃ©Ã©e en faveur de jeunes en difficultÃ©.Il avait Ã©tÃ© con en premiÃ¨re instance fin juillet et son procÃ¨s en appel avait Ã©tÃ© renvoyÃ© sine die en septembre, Ã la suite d'une demande de remise en libertÃ© provisoire formulÃ©e par sa dÃ©fense, certificat mÃ©dical Ã l'appui.InterrogÃ© pour savoir si Patrice Faye allait se prÃ©senter Ã son procÃ¨s en appel, M. Ntungwanayo a estimÃ© ne pas avoir Â«Â suffisamment d'Ã©lÃ©ments pour rÃ©pondre Ã cette question aujourd'huiÂ Â».Â«Â Ce qui va se passer pour la suite de son procÃ¨s n'est pa trÃ¨s clair en ce momentÂ Â», a renchÃ©ri une source diplomatique franÃ§aise, se rÃ©jouissant du rapatriement.La France avait condamnÃ© les Â«Â incohÃ©rencesÂ Â» du premier procÃ¨s et rÃ©clamÃ© un procÃ¨s Ã©quitable en appel.La nouvelle d rapatriement du ressortissant franÃ§ais a Ã©tÃ© confirmÃ©e par le ministÃ¨re franÃ§ais des Affaires Ã©trangÃ¨res. Â«Â Nous venons d'Ãªtre informÃ©s de la dÃ©cision de la justice burundaise de libÃ©rer Patrice Faye. Nous nous en rÃ©jouissonsÂ Â», a dÃ©clarÃ© Bernard Valero, porte-parole du Quai d'Orsay.Â«Â La France remercie les autoritÃ©s burundaises pour avoir tenu compte de la dÃ©gradation de l'Ã©tat de santÃ© de Patrice Faye et diligentÃ© les expertises mÃ©dicales ayant conduit Ã cette dÃ©cisionÂ Â», a ajoutÃ© M. Valero.Â«Â Nous sommes intervenus Ã de nombreuses reprises pour que son Ã©tat de santÃ© prÃ©caire soit pris en compteÂ Â», a-t-il rappelÃ©.